

La **BERNERIE** en **RETZ** *Bernerie* bulletin municipal

juin | juil. | août

2024



page 3 **COMMUNE**

page 20 **ASSOCIATIONS**

page 22 **INFOS PRATIQUES**



ÉTO



Chères bernériennes, chers bernériens,

Ce bulletin me donne l'occasion d'évoquer les études urbaines et de mobilité que nous conduisons actuellement pour nous projeter dans les dix années qui viennent et dessiner les contours de la commune de demain.

La première étude réalisée par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) nous amène à réfléchir aux nécessaires évolutions urbaines du cœur de bourg en lien avec la loi « Climat et Résilience », essentiellement sur la place Bellevue et les abords de la chaussée du Pays de Retz.

Le réaménagement de la place Bellevue vise à redonner à cet espace une dimension plus végétale et une place plus grande aux piétons. Un large mail piétonnier arboré avec vue sur mer permettra des déambulations devant des rez-de-chaussée commerciaux et quelques logements en étage. Des places de stationnement seront conservées, mais moins nombreuses qu'actuellement, et permettant l'infiltration des eaux de pluie. La chaussée en double sens avec giration devant l'esplanade Bellevue pourrait être piétonnisée en fonction des besoins, par exemple pour des animations estivales ou pour des marchés artisanaux.

Le réaménagement de l'espace Robin donnera lieu à la construction de logements, si attendus par les jeunes actifs et les familles qui n'arrivent pas à se loger sur place, avec des rez-de-chaussée plutôt destinés à renforcer les services sur la commune. Le triangle paysager de La Bernitude avec ses arbres protégés pourrait être ouvert au public, permettant une continuité végétale avec les arbres de l'espace Robin et le square Turpeau.

La deuxième étude, réalisée par le bureau d'études EGIS, vise à améliorer la circulation piétonne sur l'entrée Nord de la commune, à partir du futur parking déporté, du futur EHPAD, des campings, de la gare et à ralentir les automobilistes en améliorant le partage des usages entre les voitures et les vélos.

Plusieurs scénarii sont à l'étude : chaudiou avec deux bandes cyclables et des trottoirs élargis, double-sens avec une seule bande cyclable montante, sens unique de la rue Jean Duplessis dans le sens montant ou descendant... Une expérimentation sera conduite pendant la deuxième quinzaine de juillet, et vous disposerez d'un questionnaire permettant d'exprimer vos observations et vos interrogations.

Pour continuer à améliorer la qualité de vie des bernériennes et des bernériens soucieux de la préservation de leur environnement, nous allons rajouter des corbeilles de tri, notamment sur le littoral, en remplacement des vieilles corbeilles très dégradées et qui ne permettent pas de trier les déchets.

Pour diminuer les vitesses automobiles et sécuriser les cyclistes toujours plus nombreux dans la commune, nous allons prolonger le chaudiou de la rue de Pornic jusqu'au rond-point du capitaine Hodges, et au-delà du complexe sportif sur la rue des Moutiers.

Dans ce bulletin printanier, vous trouverez un article sur le patrimoine arboré de la commune et sur la gestion différenciée des espaces verts. Vous découvrirez également le nouveau site Internet, plus convivial, plus facile à consulter et permettant des « démarches en ligne » dans le cadre de demandes pour l'état civil, pour les affaires scolaires, pour le CCAS...

Vous pourrez également vous projeter dans la nouvelle saison estivale, en parcourant les programmes des festivités communales et associatives.

Bonne lecture et au plaisir de vous rencontrer.

**Le Maire
JACQUES PRIEUR**

C'ÉTAIT IL Y A 1 AN

Roland Métriau - chevalier du Mérite Maritime

Le 4 mars 2023, Roland Métriau a reçu la médaille du Mérite Maritime pour son dévouement au service du littoral.

Un engagement associatif :

De 1968 à 1993, il sert pendant 25 ans à la société des hospitaliers sauveteurs bretons, puis au sein de la société nationale de sauvetage en mer et de la société centrale

de secours aux naufragés où il occupe le poste de vice-président pendant 6 ans. En 1985, il fonde avec quelques amis l'association des pêcheurs à pied de la côte de Jade, dont il a occupé le poste de vice-président pendant sept ans. Aujourd'hui, cette association compte plus de 1 400 membres.

Un engagement municipal :

De 1983 à 1989, sous le mandat de Maurice Giros, il anime la commission en charge de l'étude du Plan d'eau. Il est ensuite adjoint

au maire de 1995 à 2001, avec Laurent Chiffolleau, puis 1er adjoint de 2001 à 2008. Il assume la fonction de maire par intérim, pendant 4 mois, à la suite de la démission de Laurent Chiffolleau.



C'ÉTAIT EN DÉBUT D'ANNÉE

Les journées de soutien et de solidarité

Le dimanche 18 février dernier avait lieu la journée de soutien aux ostréiculteurs et le 14 mars il a été remis à l'association qui gère le parc ostréicole un chèque de 7862,51 €.



Cette journée a pleinement rempli l'objectif de retisser les liens entre les ostréiculteurs et la population, et de redonner confiance aux gens dans la consommation d'huîtres. Elle a associé solidarité, convivialité et festivité : la population bernérienne a eu plaisir à se retrouver

lors de cette journée solidaire et festive.

La réussite de cette journée (car elle a été de l'avis de tous très réussie, malgré le temps maussade) est due au formidable réseau associatif de La Bernerie, toujours prêt à participer aux événements communaux (merci la Confrérie de l'huître, merci les Marcheurs de l'amitié, merci Kerverner Raez Dansou), au réseau commercial si dynamique (merci aux commerçants Bernériens), merci à la SRB qui a fait un don et merci à Nadia coordonnatrice de cette journée et à tous les bénévoles qui s'engagent pour le rayonnement et le bien-vivre dans la commune.

Le samedi 13 avril avait lieu la journée de la solidarité au profit de la SNSM. Lors de cette journée de solidarité, il s'agissait de remercier les bénévoles de la SNSM, qui répondent toujours présents pour secourir les naufragés et les

nageurs en difficulté en mer ou sur le littoral.

Lors de cette journée étaient proposées de nombreuses animations sous la Halle. Le soir était organisé un Dîner-concert, à la salle des Fêtes, réalisé par L'Ancre Gourmand, le Sud et Les Tontons Nageurs.

Bravo aux nombreux bénévoles bernériens et aux partenaires qui ont encore répondu présents lors cette nouvelle journée de solidarité.

Grâce à vous tous, un chèque d'un montant de 8256,90 € a été remis, le vendredi 10 mai, à la SNSM.



La BERNERIE en RETZ bulletin municipal
Jun | Jul | août 2024

Mairie de La Bernerie en Retz :
16 rue Georges Clemenceau
44760 La Bernerie-en-Retz
Tél. : 02 40 82 70 56
Site : www.mairie-labernerie.fr

Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz
Courriel : contact@mairie-labernerie.fr
Horaires d'ouverture : Lundi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h / Mardi : 9h à 12h et 15h à 17h / Mercredi : 9h à 12h
Samedi 9h30 à 12h (1^{er} samedi du mois, fermé juillet et août).

Tirage : 2000 exemplaires. Toute reproduction, même partielle est interdite.
Directeur de la publication : Jacques Prieur.
Photo couverture : © Mairie de La Bernerie
Conception, mise en page et impression :
Imprimerie Nouvelle Pornic

IMPRIM'VERT®

LA SEMAINE

développement durable



Le mercredi soir, la compagnie Spectabilis est venue présenter son spectacle « Atmosphère! Atmosphère! ». Ce spectacle participatif questionne avec humour nos idées préconçues sur le climat et le réchauffement climatique. La représentation s'est conclue par un moment d'échange et de partage entre les spectateurs et la troupe présente.



Aux filles du temps
Alexandra Benhamou a présenté l'étude qu'elle a pu mener et qui dresse le portrait des jeunes filles des Pays de la Loire en 2024.



Cohabiter avec les arbres
Le vendredi, Emmanuel Gouy (ici en photo) et Anne Gonther du CAUE 44 ont animé une conférence autour des arbres, de leurs rôles et leurs places dans les jardins privés.



Inventons nos vies bas carbone
Enfin le samedi Jacky Foucher, de l'association « L'eau posée », est venu clore ce cycle de conférences en présentant et animant l'atelier « Inventons nos vies bas carbone ». L'objectif de l'atelier est d'imaginer une vie ayant un impact carbone qui permette d'imaginer un futur viable et désirable pour les générations futures.



Gratifieria
Le collectif « le temps des cerises » a organisé une gratifieria à la Maison Magrés, où de nombreux habitants du Pays de Retz sont venus prendre, déposer ou échanger les vêtements qu'ils ne portaient plus.



Un atelier couture était également proposé pour reprendre les vêtements abîmés.



Un grand merci et bravo à Nataël Branchereau (CE2) pour le partage de sa sculpture en lego®!
« En 2050 à La Bernerie-en-Retz on pourra faire du surf, mais il n'y aura plus de plage! On pourra quand même pêcher et faire du bateau. Les trésors des pirates vont apparaître sur les côtes rocheuses. On construira des éoliennes. » Nataël

ENVIRONNEMENT

Le patrimoine arboré

En mars 2023, la municipalité a chargé le bureau d'études Arb'orea Paysages de réaliser un inventaire du patrimoine arboré de la commune et d'élaborer un plan de gestion pour ses arbres urbains.

Grâce à cet inventaire, les arbres ont été géolocalisés et leur espèce, taille, diamètre, état de santé ainsi que leur adaptation à leur environnement ont été déterminés. Près de 50 espèces d'arbres ont été recensées. Parmi celles-ci, les résineux figurent en tête de classement, avec une dominance de cyprès (Cypres de Lambert et Cypres de Leyland) et de pins (Pin parasol et Pin de Monterey). Chez les feuillus, c'est le chêne qui est le plus représenté (Chêne pédonculé et Chêne vert).



sécurité publique. Chaque abattage a fait ou fera l'objet d'une compensation à travers la plantation d'un nouveau sujet.

La municipalité souhaite valoriser son patrimoine arboré et augmenter le nombre d'arbres communaux. Dans ce cadre, les agents sont chargés de réaliser un schéma directeur de plantation pour les prochaines années. Ce schéma tiendra compte des objectifs de préservation de l'environnement et d'adaptation de la commune au changement climatique.

Les espaces verts

La commune est engagée dans une démarche de gestion différenciée de ses espaces verts, qui consiste à adapter l'entretien de chaque espace en fonction de ses caractéristiques et de ses usages.

Cette approche innovante vise à respecter l'environnement et la diversité des espaces verts tout en répondant aux besoins des utilisateurs. Cette gestion contribue également à préserver la ressource en eau en privilégiant des espèces

végétales locales plus adaptées au climat. Ecologique et durable, cette démarche promeut la mise en œuvre de pratiques alternatives de gestion comme le paillage organique (technique de désherbage préventif) ou la tonte différenciée. La tonte différenciée consiste à adapter la fréquence et la hauteur de la tonte en fonction des zones à entretenir. Par exemple, les zones de pelouse du centre-bourg, très fréquentées, seront tondues régulièrement, tandis que les zones de prairies fleuries ou les zones naturelles situées aux périphéries de la ville seront tondues moins souvent pour favoriser le développement de la biodiversité.

Afin de planifier efficacement cette gestion différenciée, la municipalité a lancé une enquête le 26 mars 2024 pour connaître la fréquentation de ses espaces verts. Disponible en ligne ou en format papier en mairie, elle s'adresse aux habitants et aux visiteurs de la commune. Pour le moment, plus de 150 personnes ont déjà répondu. Chaque réponse est précieuse et permettra à la commune d'améliorer la qualité de ses espaces verts en répondant aux attentes de l'ensemble des usagers. Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez encore participer à cette enquête, soit sur un formulaire présent en mairie, soit en ligne à l'adresse www.mairie-labernerie.fr



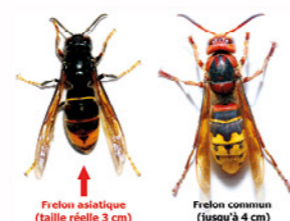


FRELONS

européens et asiatiques

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
HIVERNAGE DES REINES FONDATRICES	EMERGENCE FONDATRICES	NID PRIMAIRE	PREMIERES OUVRIERES		DEBUT PREDATION		NID SECONDAIRE	REPRODUCTION			NID VISIBLE MAIS INACTIF (MORT DES OUVRIERES ET MALES)
PIEGEAGE DES FONDATRICES				PIEGEAGE DES FRELONS RECHERCHE ET DESTRUCTION DES NIDS							

- Phase 1** - Les fondatrices (reines) sortent de leur cachette après l'hiver pour créer un nouveau nid.
- Installation des pièges sélectifs.
- Phase 2** - Développement de la colonie.
- Retirer les pièges sélectifs.
- Phase 3** - Les ouvrières sortent pour rapporter des proies qui serviront à nourrir les larves.
- Recherche et destruction des nids.
- Piégeage à partir de septembre jusqu'à fin novembre des jeunes fondatrices qui sortent pour l'accouplement.
- Phase 4** - Les futures fondatrices quittent leur nid et se cachent pendant l'hiver.
- Les nids sont abandonnés et ne sont pas réutilisés.
- Retirer les pièges sélectifs.



Le frelon européen, ou « vespa crabo », ressemble à une grosse guêpe. Son implantation en Europe est plus vieille que l'espèce humaine. Le frelon européen est un véritable allié pour l'apiculture. En effet, il ne s'attaque pas aux abeilles, mais aux teignes de cire, qui, elles, nuisent aux ruches. On le reconnaît facilement avec son abdomen jaune, strié de noir. La tête et le thorax sont plutôt roux et les pattes sont brunes.

Le frelon asiatique, « vespa velutina », a un aspect plus sombre que le frelon européen, et il est plus petit (3 cm au lieu de 4 cm). On le reconnaît facilement avec son thorax brun et noir, sa tête orange avec un front noir et son abdomen doté d'un gros anneau orangé. En vol, ses longues pattes jaunes traînent à l'arrière de son corps. Il se distingue aussi par son agilité et, contrairement à son cousin européen, il peut réaliser des vols stationnaires sur de longues durées.

En début d'année (de février à avril), les reines fécondées de l'année passée, les fondatrices, construisent dans les abris de jardin, les arbres creux, les haies, un nid primaire de la taille d'une balle de golf.

Durant l'été et l'automne, les nids secondaires apparaissent. Ces nids, d'une taille d'un ballon de foot, contiennent des milliers de frelons. Ils sont le plus souvent situés en hauteur, mais on les trouve de plus en plus souvent dans les haies et quelquefois à ras de terre. En recherche de protéines pour nourrir les larves, les ouvrières vont prélever dans leur environnement des insectes (mouches, guêpes, bourdons...) et notamment des abeilles. Les nids ne sont pas réutilisés d'une

année sur l'autre! Pour bien analyser le danger, il est important de repérer si le nid est actif.

Le nid se situant le plus souvent près des zones habitées le risque de se faire piquer est élevé.

Le frelon asiatique apparu en 2004 continue sa progression en France, mais il n'est pas plus dangereux que d'autres Hyménoptères et comme de nombreux insectes, s'il se sent attaqué il y a risque de piqûres. C'est en revanche une espèce invasive prédatrice des abeilles, dont il faut limiter la progression.

En présence de frelons asiatiques, la prudence s'impose :

- Ne pas vous en approcher,
- Evitez de les chasser brutalement : ils sont très agressifs lorsqu'ils se sentent en danger et leur piqûre peut être dangereuse surtout pour les personnes allergiques,
- Chercher leur nid (toits, arbres, haies, sols...),
- Ne pas essayer de détruire le nid vous-même, mais faites appel à un des professionnels dont vous trouverez ci-dessous les coordonnées :

- **Guillaume PICHON** : 06 16 33 22 66
- **Raphaël SOREAU - RS STOP INSECTES** : 06 73 93 27 14
- **Philippe RONDOUIN - FRELONNANTES** : 07 72 35 98 35
- **Fred LACROIX - FRED SERVICES** : 06 30 56 21 93

Gardez la facture de l'intervention : la municipalité étudie la mise en place d'un remboursement forfaitaire sur justificatif.

LE TRI DES BIODÉCHETS

Pornic agglo Pays de Retz ayant la compétence « Gestion des déchets ménagers », elle gère la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés. Suite à la directive-cadre européenne sur les déchets, à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC), PAPR met en place, pour les particuliers, des solutions de tri à la source des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024.

PAPR propose la mise à disposition d'un composteur individuel, d'un bioseau et d'une formation à l'ensemble des habitants qui le demandent en s'inscrivant sur le site www.pornicagglo.fr.

Les administrés de Pornic agglo Pays de Retz peuvent bénéficier d'une aide financière de 40 euros pour l'achat d'un composteur.

Deux composteurs collectifs ont été également installés sur la commune (au jardin des Ecureuils et au jardin des Pirates).

Qu'appelle-t-on « biodéchets » ?

- les déchets alimentaires : déchets de cuisine, restes de repas, de

préparations (épluchures) ou les produits périmés non consommés, issus des ménages, des restaurants, des traiteurs, etc.

- les « déchets verts » : tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles, etc.

Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau. Les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO2.

Les valoriser en les triant ne présente que des avantages, plus de 800 000 tonnes de gaz à effet de serre peuvent être évitées.



Fleurissement des pieds de murs

L'environnement joue un rôle essentiel sur le bien-être de tous, le fleurissement autour des habitations permet à chacun de participer à l'amélioration et à l'embellissement du cadre de vie.

La commune invite les bernériens à fleurir les pieds de murs de leur habitation afin de leur permettre de s'approprier ces espaces, de jardiner les rues de leur quartier.

des eaux pluviales, de limiter le désherbage et d'accueillir plus de biodiversité grâce à la création d'un micro-habitat pour de nombreux petits insectes.

Le jardinage sur l'espace public peut amener à échanger avec les voisins et les passants sur la façon de faire et pourquoi pas troquer quelques plants.





Après-midi jeunesse

« À vos agendas! Notez dès à présent la **2^e édition consacrée à la Jeunesse (11/25 ans), le samedi 5 octobre 2024**, à la salle des Fêtes Olivier Hureau, de La Bernerie-en-Retz où deux temps forts seront organisés.

La programmation vous sera communiquée courant de l'été.



CCAS La Bernerie-en-Retz
ccas@mairie-labernerie.fr

« J'ai une chambre disponible. Pourquoi ne pas héberger un jeune en échange de menus services? »

Le CCAS de La Bernerie-en-Retz vous présente Gabrielle & Léo

Dans le Pays de Retz, l'association Gabrielle & Léo accompagne les seniors qui souhaitent accueillir un jeune chez eux.



Les bénéficiaires de la cohabitation intergénérationnelle solidaire? Ils sont nombreux!

Rompre avec la solitude, bénéficier d'une présence régulière pour bien vieillir chez soi et s'y sentir en sécurité, accéder à un complément de revenus et partager les dépenses d'eau et d'électricité, mais aussi aider un jeune à étudier ou travailler dans de bonnes conditions, et partager ensemble des moments de convivialité!

Participez au sondage en scannant le QR-code!



Cette enquête en ligne s'adresse aussi bien aux propriétaires qu'aux locataires d'un logement. Elle permettra d'enrichir cette solution d'habitat partagé et de l'adapter au territoire.

Vous pouvez également retirer un sondage papier à l'accueil du CCAS.



www.gabrielle-leo.fr
Contacter Aude de l'association Gabrielle & Léo au 06 59 94 53 09

Soyez vigilant... Plan canicule

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune La Bernerie-en-Retz actualise son registre des personnes vulnérables vis-à-vis de la canicule. Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, vivant à domicile, vous pouvez vous inscrire sur ce registre auprès du CCAS.

En cas d'épisode caniculaire, les personnes inscrites sur ce registre seront contactées régulièrement par des membres du conseil d'administration du CCAS ou des conseillers municipaux.

Si vous étiez déjà inscrit et si les données qui vous concernent ont évolué, vous pouvez demander une mise à jour des informations qui vous concernent afin d'actualiser le registre.



Pour les inscriptions, les mises à jour ou les renseignements, vous pouvez contacter le CCAS au 02 40 82 70 56 ou par mail ccas@mairie-labernerie.fr



Protection civile

Une Section CADETS ouvrira en septembre 2024



La Protection Civile ouvrira une école de formation à destination de la jeunesse sur la commune de La Bernerie-en-Retz, avec un engagement de deux ans, durant la période de leurs 14 à 16 ans.

rentrée prochaine peuvent prétendre intégrer le groupe de 10 volontaires.

Le programme s'étend sur deux ans et comprendra une dizaine de rencontres chaque année, sur le samedi, hors vacances scolaires. Elles seront encadrées par des secouristes spécialement formés. Des locaux seront mis à disposition par la commune.

Pendant cette formation, le cadet sera formé au PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1). D'autres activités sont programmées comme le devoir de mémoire, apprendre à marcher au pas, la participation aux cérémonies officielles, découvrir les actions sociales et solidaires, la sensibilisation à l'écologie. Sans oublier une découverte du programme de l'équipier secouriste.

Formés au PSC1, encadrés par des référents Cadets Protection Civile - antenne Pornic-Pays de Retz, les jeunes Cadets seront pleinement intégrés au sein de l'Association et porteront l'uniforme.

Des rencontres entre sections de cadets, sous la forme de rallyes, seront organisées en fin de première et deuxième années. Leur engagement sera valorisé avec la remise d'un rameau à chaque fin d'année.

« Il nous faut valoriser l'engagement des jeunes citoyens à travers des expériences intergénérationnelles et multiformes aux services des autres. »

Vous êtes intéressés!
Vous êtes motivés, prenez contact avec nous!



DECOUVRIR SE FORMER PARTAGER
DEVIENS CADET DE LA PROTECTION CIVILE
www.protection-civile.org

Après NOZAY et VALLET, la Protection Civile de Loire-Atlantique ouvrira une nouvelle école de Cadets à La Bernerie-en-Retz à la rentrée, sous la responsabilité de l'antenne Pornic-Pays de Retz.

Tous les jeunes âgés de 14 ans en 2024 ou qui entrent en 4^e à la

« L'avenir de la Protection Civile se prépare aujourd'hui. »



cadets@44.protection-civile.org
Tél. : 02 40 47 87 34 /
06 36 54 66 44



Transport

À LA DEMANDE

Le T.A.D, le Transport à la demande qui va changer le quotidien

Ce nouveau service Aléop, qui sera lancé le 1^{er} juillet prochain par la Région Pays de la Loire et Pornic agglo Pays de Retz, vise à améliorer les déplacements au sein des territoires de l'agglomération et de la communauté de communes Sud Estuaire, soit 21 communes.

En service toute l'année, du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, pour se rendre au travail, assister à des rendez-vous ou faire des courses, il complètera parfaitement les transports existants tels que les cars et les trains Aléop. Ce nouveau service, vous transportera à l'heure demandée, d'un point d'arrêt à proximité de votre localisation vers un point de centralité, telles que les zones d'emploi, de commerces, les centres-bourgs ou les gares. Il proposera enfin le tout, au prix d'un ticket Aléop!

Sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » et vous dépose au point d'arrêt de votre choix. Les trajets sont possibles au départ des communes de Pornic Agglo et de la communauté de communes Sud Estuaire. A La Bernerie-en-Retz, six points d'arrêts seront mis en place : le centre-ville, La Rogère, La Rinais, La Senne-tière, La Noue Fleurie et la zone d'activités du Pré Boismain.

Communes concernées :

Bourgneuf-en-Retz, Chaumes-en-Retz, Chauvé, Cheix-en-Retz, Corsept, Fresnay-en-Retz, Frossay, La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Les Moutiers-en-Retz, Paimbœuf, Pornic, Port-Saint-Père, Préfailles, Rouans, Saint-Brévin-les-Pins, Sainte-Pazanne, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Saint-Michel-Chef-Chef, Saint-Père-en-Retz, Saint-Viaud, Vue, Ville-neuve-en-Retz.



Vous pouvez ainsi rejoindre le lieu de votre choix au sein de ce territoire, une commune limitrophe, la gare et l'hôpital de Saint Nazaire.

Pour profiter de ce service, inscrivez-vous à la mairie avec présentation d'un justificatif de domicile. Une carte et un numéro d'identifiant vous seront attribués. L'adhésion est gratuite. Réservez votre trajet au plus tard la veille de votre déplacement avant 16 h.

Ticket à l'unité : 2,60 €
Carnet de 10 tickets : 22 €

→ **contact**

Une question sur le réseau de transport, le covoiturage, le transport à la demande ou les navettes ?
Contactez le service Mobilité de Pornic Agglo au 02 72 92 40 61 ou mobilites@pornicagglo.fr

Nouveau

SITE INTERNET



EN 1 CLIC

- DÉMARCHES EN LIGNE
- CARTE INTERACTIVE
- ACTES & ARRÊTÉS DÉMATÉRIALISÉS
- URBANISME
- RESTAURANT SCOLAIRE
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- ASSOCIATIONS
- ALERTES

Notre commune vient de franchir une étape importante en lançant son nouveau site internet. Cette évolution attendue permettra aux bernériens et aux touristes de profiter d'un outil moderne, pratique et de réaliser des démarches en ligne.

Ce nouveau site internet a été conçu pour être à la fois attractif et fonctionnel. Les visiteurs pourront y trouver toutes les informations utiles sur La Bernerie-en-Retz : ses services municipaux, ses commerces, ses activités culturelles et sportives, ses événements, ses plages et son patrimoine naturel. Ils pourront également y consulter les actualités et les bons plans de la commune.

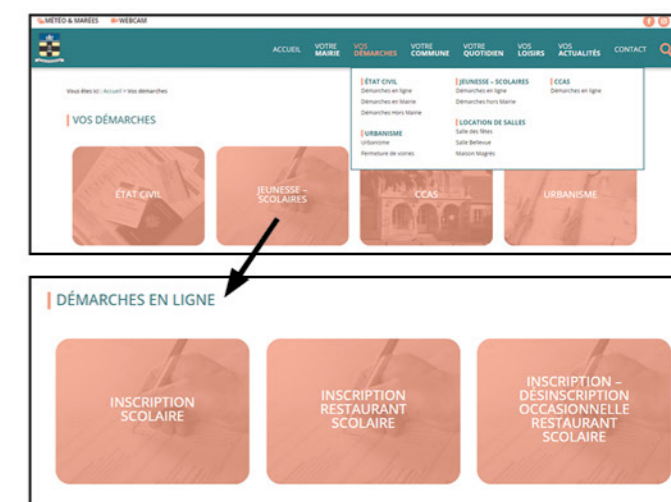
Les habitants de la commune ne sont pas oubliés puisqu'ils pourront également trouver toutes les informations pratiques pour faciliter leur quotidien : horaires des services municipaux, informations sur la collecte des déchets, démarches administratives en ligne (inscription scolaire, au restaurant scolaire, état civil...). Tout est pensé pour simplifier la vie des Bernériens.

Il ne vous reste plus maintenant qu'à vous rendre sur le site et à en profiter pleinement!

Site internet : www.mairie-labernerie.fr

Abonnez-vous à la newsletter !

Exemples de démarche en ligne



N'oubliez pas non plus :

Intra-Muros : Une application gratuite.

Une application pour les alertes comme celle de la météo, la pêche à pied...

Une application qui vous donne plus :

- Agenda, Actualité
- Services : annuaires des commerces, des associations, des adresses utiles...

Facebook : [Mairie de La Bernerie-en-Retz](https://www.facebook.com/mairie-labernerie-en-retz)

Instagram : [labernerieenretz_officiel](https://www.instagram.com/labernerieenretz_officiel)



La navette estivale : le littoral, mais pas que !



Du 6 juillet au 31 août 2024, la navette estivale qui parcourait les communes littorales jusqu'à 2023, va desservir l'ensemble des 15 communes de Pornic agglo Pays de Retz.

Les deux nouveaux circuits fonctionneront 7 jours sur 7 de 10 h à 19 h 30 et sans réservation. Ils permettront de connecter les communes du bocage entre elles, et de rejoindre le littoral.



Avec la gratuité de ce transport estival Pornic agglo

Pays de Retz entend bien proposer une alternative à la voiture sur tout le territoire pour les familles, les jeunes et les moins jeunes.

Une question sur le réseau de transport, le covoiturage, le transport à la demande ou les navettes ? Contactez le service Mobilité au 02 72 92 40 61 ou mobilites@pornicagglo.fr

LES FESTIVITÉS

de cet été

Samedi 22 juin, nous débutons la saison estivale avec la Fête de la musique et le groupe à l'esplanade Bellevue, à partir de 21 h.

Nous y accueillerons Rewind, un groupe de « cover » nantais avec un concept unique : le retour en arrière de l'univers de la musique Pop Rock des 60 dernières années en remontant le nouveau morceau par morceau!

Jeudi 27 et vendredi 28 juin



Le PianO du lac : 2 systèmes solaires au Plan d'eau à 20h, organisé par Polpo Productions

Installez-vous sur la berge et embarquez pour un spectacle flottant dans un univers majestueux : une chanteuse pop et son équipage vous emmènent dans les étoiles...

Durée 1h15 - Tout public - Billetterie volontaire

Les mardis, c'est « spectacle », à 21 h

Du mardi 16 juillet au 27 août, venez, petits et grands, danser, rire, chanter... Vous pourrez y découvrir des concerts, des contes, des clowns...

Mardi 16 juillet : Théâtre, chansons et marionnettes... avec « La planète mer ».

Mardi 23 juillet : « Révo Matik »



avec Léo et Léon qui vous parleront de la place de la technologie dans le monde.

Mardi 30 juillet : « Professeur Biscotto » vous prouvera que le sport c'est la santé!

Mardi 6 août : La magie sera au rendez-vous avec « Mister Fred ».

Mardi 13 août : Cinéma en plein air, sous la Halle avec La Boîte Carrée. Plusieurs courts métrages vous seront proposés.

Mardi 20 août « Nina et le Carambouilleur » vous raconteront leurs trépidantes aventures.

Mardi 27 août : Sous la Halle aura lieu le « Bal de la rentrée ». Venez danser, chanter et vous amuser avant la rentrée des classes.

Les mercredis c'est « musique », à 21 h

Mercredi 10 juillet : le groupe « Léonie » et son nouvel album avec des refrains ultras accrocheurs et des textes bien pensés qui parlent à chacun de nous.

Mercredi 17 juillet : le groupe de reprise Soul/Funk et Pop « Bright Giraffe », animera la plage.

Les mercredis 24 juillet et 21 août, sous la Halle venez danser lors des Fest-Noz, organisés en partenariat avec l'association Kerverner Raez Dansou. Une initiation aux danses bretonnes et traditionnelles est organisée le lundi précédent, sous la halle, de 20 h 30 à 22 h.

Mercredi 31 juillet, la municipalité organise une boum, sur la plage, pour les enfants avec un DJ. Les « grands enfants » seront, bien sûr, les bienvenus!

Mercredi 7 août, sous la Halle, concert de Jazz avec les « Sand Sister's », le swing vocal glamour et pétillant des Andrews Sisters.



Mercredi 14 août, « Le P'tit Groupe », pas si petit! Avec pour objectif numéro un : de vous faire danser et de partager un bon moment ensemble.

Les jeudis c'est marché « 100 % artisanal »

Rendez-vous sous la Halle, à partir de 18 h, pour découvrir bijoux, objets, vêtements... réalisés par les artisans.

Le marché du jeudi 15 août est annulé.

Les vendredis, c'est marché « nocturne »

Les rues seront fermées à partir de 20 h pour que vous puissiez déambuler en toute tranquillité.

Les samedis c'est « déambulation musicale »

Les déambulations c'est de 18 h 30 à 20 h 30 dans les rues de la commune. Écoutez le son et vous les



trouverez, car ils ne seront jamais au même endroit, mais ne seront pas loin.

Ça débute le **samedi 13 juillet avec les « KIKAS »** et leurs chansons de pirates et musiques des îles. Ils vous feront embarquer sur toutes les mers pour partager un voyage festif et coloré...

Le **samedi 20 juillet c'est « ROLLER TOASTER »** : la fanfare qui vous emmène de l'électro à la techno, en passant par la pop et les chansons françaises, le tout revisité à la sauce boum boum. Le **samedi 3 août retrouvez « LES MOINEAUX CHANTEURS »** : laissez-vous emporter par les mélodies et les paroles qui ont marqué l'histoire de la chanson française.

En août, rendez-vous le **samedi 5 août avec « LA FANFARE DEL SOL »** et de nombreux succès

venus des pays ensoleillés puis le **samedi 10 août avec « IMPRO-BUBBLE BANG »** avec un répertoire festif et original, composé de morceaux aux styles variés et du monde entier. Le **samedi 17 août ce sont « LES PLAYBOYL »** : À bord de leur fidèle Rosalie, ils poussent la chansonnette quand quelqu'un les arrête... Un répertoire marrant. Pour finir, le **samedi 24 août avec « LES ZYGOS BRASS BAND »** : Parade à jouer, à danser, à déambuler, à marcher, à travers la ville pour faire partager simplement la joie de vivre et de vibrer pour une musique colorée, festive et ensoleillée.

À noter aussi, dans votre agenda

Dimanche 14 juillet : Soirée dansante et Feu d'artifice.

Les lundis 5 et 12 août : Sciences



Tours littoral avec son camion laboratoire et ses animations de 11 h à 18 h, à l'esplanade.

Dimanche 11 août : Première ROLLER PARTY à La Bernerie! Venez vous replonger dans les années 70/80 en musique pour une folle après-midi sur roulettes!

Sur place : Location de Roller / Bar / Foodtruck (Sucré / Salé) / Démonstrations de Roller Dance.

Sous la Halle - 15 h à 22 h

Jeudi 15 août : Concert sous la Halle toute la soirée avec le groupe ALL ACCES.

Dimanche 8 septembre aura lieu la troisième édition de « L'Estran en fête ».

De nombreuses autres animations vous seront proposées, tout au long de l'été, par la mairie et les associations Beneriennes : animations musicales (éléments aux pages associations de ce bulletin), brocantes, ateliers et expositions tout l'été... Retrouvez-les dans la plaquette des animations estivales, qui est à votre disposition à la mairie et à l'office de tourisme.

Bel été!!!

Fermeture du centre-ville

Les rues du centre-ville seront fermées du vendredi 5 juillet au samedi 31 août.

Les horaires de fermeture sont les suivants :

- Le vendredi soir de 19 h à 00 h;
- Le samedi soir de 17 h à 00 h;
- Le dimanche après-midi de 15 h à 23 h, ainsi que les 14 juillet et 15 août.

Les modalités de fermeture du centre-bourg sont les suivantes :

- Rue Clemenceau, face à la boulangerie O'délices,
- Rue Foch, face au restaurant Le Sud,
- Chaussée du Pays de Retz, face à l'office du tourisme,
- Rue du Plessis, face au cabinet para-médical.

Un agent sera positionné, sur la rue du Plessis, pour laisser le passage le samedi et le dimanche aux véhicules de service et de secours, aux riverains devant rejoindre ou quitter leur logement, pour les dépôts de valises à l'hôtel Le Grand Large, pour les personnes peu mobiles qui doivent être accompagnées pour aller au cinéma...

Par ailleurs, pour le marché artisanal du jeudi sous la Halle, une fermeture de la rue du Plessis et d'une partie de la Chaussée du Pays de Retz sera envisagée selon la fréquentation du marché, de 18 h à minuit. Le contournement de la zone étant possible, il n'y aura pas d'agent de permanence.



EXPOSITIONS à la maison Magrès

Du lundi 11 au 13 juin : Exposition de matériels militaires

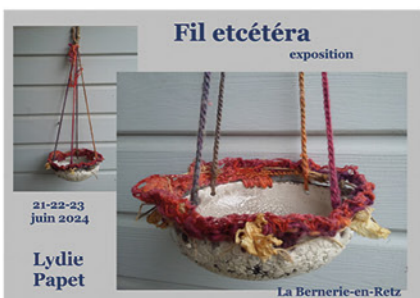


Quelle évolution entre la tenue du soldat de 1918 et celle du combattant de 2020!

Cette exposition a pour but, à partir d'objets militaires du quotidien, de montrer le progrès, la métamorphose des équipements et des tenues suite aux diverses époques de guerre.

Horaires :
10 h à 12 h et 14 h à 18 h

Du vendredi 21 au 23 juin : « Fil etcétéra » terre-papier-textile-végétal



Lydie Papet a concocté une exposition où le fil s'allie à ses terres, participe à la création de ses papiers artisanaux, s'immerse dans ses livres ou ses tableaux, se décline sous forme textile ou végétale. Il est aussi le lien immatériel entre ses créations plastiques et ses textes poétiques ou l'inverse...

Horaires :
10 h 30 à 13 h - 14 h à 19 h

Du vendredi 28 au 30 juin : Couleurs et Argil'ne Retz



Les artistes du Pays de Retz seront heureux de vous accueillir et de vous présenter leurs créations : peintures et sculptures.

Horaires :
10 h à 13 h - 16 h à 19 h

Du lundi 1^{er} au 7 juillet : « Au fil de l'eau » par Louis Kernanec



Lors de cette exposition, il vous sera présenté un panel de techniques picturales.

Horaires :
9 h à 12 h 30 - 14 h à 19 h

Du 8 au 14 juillet : Les 4 Z'A

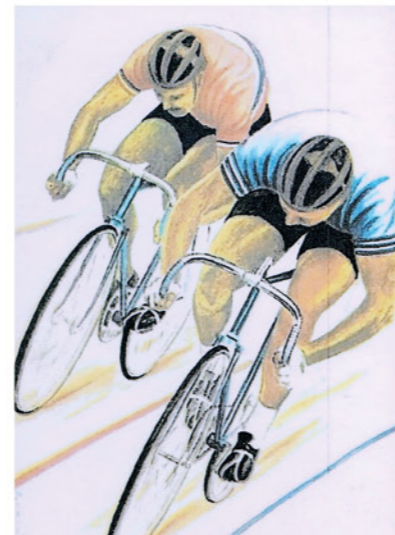


LA BERNERIE EN RETZ

L'atelier dessin des 4 Z'A adultes et enfants vous propose de venir découvrir leurs œuvres réalisées tout au long de l'année.

Horaires :
10 h à 12 h - 16 h à 20 h

Du lundi 15 au 21 juillet : « À la rencontre de nos athlètes »



Il sera développé le parcours de divers champions bernériens dans différentes disciplines (cyclisme, basket, voile, course à pied, football, etc...).

Org. RPNDC

Horaires : 10 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 18 h 30

Du 22 juillet au 4 août : « Peintures et sculptures »



Trois peintres et une sculptrice vous invitent à découvrir leurs univers créatifs respectifs à travers des toiles colorées et chatoyantes et des sculptures à base d'argile et de céramique.

Horaires : 10 h à 13 h et 15 h à 20 h - Nocturne les mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 21 h 30

Du lundi 5 au 11 août : « Carré d'art »



La réunion de quatre artistes bernériens de la même famille

passionnés chacun dans leur discipline. Marc : l'aquarelle, Jacqueline : tableaux 3D, Fabrice : photos de voyages des pays du monde et Karine : bijoux et décos bois. Une exposition à découvrir.

Horaires : 10 h à 12 h 30 et 15 h à 19 h 30

Du lundi 12 au 18 août : « Sentiers croisés, de terre et de couleurs »



Retrouvez Jacques Yvernogeu (peintre), Patricia Arnaud (sculptrice), Jean-Marie Michaud (illustrateur et dessinateur de BD) et Jean-Pierre Deleville (peintre) : quatre artistes, sur le chemin du rêve.

Horaires :
10 h à 13 h - 15 h à 18 h 30

Du lundi 19 au 25 août : 4 artistes exposent pour « Une éloge à la couleur. »

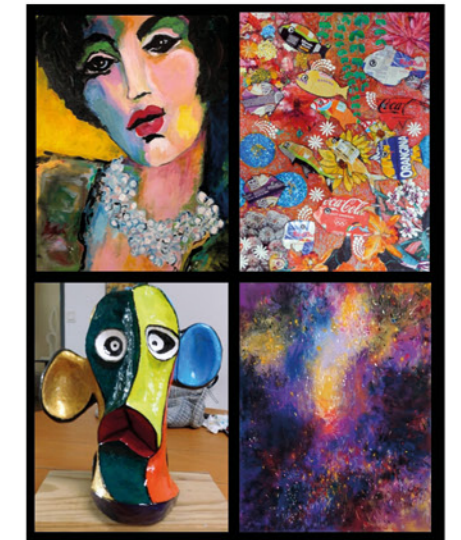
Peinture figurative comme peinture plus abstraite, Jean-Louis Carrara nous donne à voir des toiles empreintes d'imaginaire où le réel se mélange avec le rêve.

Caro jongle avec ses images intérieures et les lieux qui inspirent ses pinceaux, petits ports de pêche comme jardins fleuris.

Plâtre et argile ou autre avec ses sculptures déstructurées, René Averty nous amène à une harmonie et une plénitude semblable au calme de l'hiver.

Dans son expérience picturale, la couleur et la lumière ont une place privilégiée dans son maniement du pastel sec, que Legilles (Gilles Boulay) pratique aujourd'hui.

Horaires : 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h



Du 26 août au dimanche 8 septembre : SIRI et Pierre PONTOIR

De nombreuses personnes ont été charmées de voir SIRI peindre sur « Le motif », donc elle revient cette année. Pierre PONTOIR l'a rejointe pour exposer et cela sera sa première exposition à la maison Magrès.

Peintures ou Aquarelles. A Paris, puis sur la côte de Jade.

Horaires :
10 h à 12 h - 14 h à 19 h





L'ESTRAN

et la pêche à pied récréative

L'estran est la partie du littoral située entre les limites extrêmes des plus hautes et des plus basses marées. C'est un milieu riche, garant d'un éco système varié sur notre littoral.

Très prisés pour la pêche à pied récréative, les gros coefficients attirent de nombreux pêcheurs. Il suffit d'une paire de bottes, d'un panier et d'un outil autorisé pour ramasser son déjeuner.

La pêche à pied est ouverte à tous, mais encadrée par des règles afin de préserver le milieu et les espèces de l'estran.

Il est essentiel de respecter les règles de pêche locales et de ne pas prélever plus de coquillages que ce qui est autorisé.

Le ramassage est réglementé :

L'estran un milieu sensible

La baie de Bourgneuf est en zone Natura 2000, un réseau européen qui vise à préserver les milieux naturels tout en tenant compte des activités humaines. Lors de vos sorties pêche à pied, vous allez parcourir l'estran. Cet espace découvert à marée basse abrite une richesse de faune et de flore remarquable.

Aidez-nous à le préserver !

Outils autorisés

- Serfouette maxi 3 dents
- Grappin à oursins maxi 3 dents
- Griffe non grillagée maxi 3 dents
- Couteau à palourde
- Fourche non grillagée maxi 5 dents
- Autres outils autorisés : Détroqueur, gouge, couteau, fourchette, cuillère à soupe et baleine de parapluie

Tous les autres outils sont interdits

Conchyliculture

Respectez le travail des professionnels de la mer : il est interdit de pêcher à moins de 15 m des concessions de cultures marines (tables à huîtres, bouchots) et dans les allées séparatives.

La réglementation évolue, renseignez-vous !

La ressource un intérêt pour tous

Tailles minimales et quantités maximales autorisées

Les tailles minimales autorisées pour les coquillages correspondent à celles d'animaux qui se sont déjà reproduits. Ceci permet de garantir la pérennité de l'espèce et donc de la ressource.

Dimensions maximales autorisées

- Coque 2,7 cm / 4 kg (~ 400 coques)
- Palourde 4 cm / 3 kg (Palourde japonaise 3,5 cm / 3 kg ~ 150 palourdes)
- Spisule / Vénus 2,8 cm / 3 kg
- Pétoncle 4 cm / 2 kg (~ 65 pétoncles)
- Autres crevettes 3 cm
- Crevette bouquet 5 cm
- Bigorneau 3 kg (~ 500 bigorneaux)
- Étrille 6,5 cm
- Tourteau 13 cm

Dimensions tailles réelles

- Huître 5 cm / 60 huîtres dans la limite de 5kg
- Pignou / Telline 2,5 cm / 2 kg (~ 500 pignons)
- Moule 4 cm / 5 kg (~ 500 moules)

Une infraction à la réglementation est passible d'une amende de 22 500 € maximum.

Il est également très important de ne pas soulever et retourner les cailloux et petits rochers, la biodiversité qui est dessous peut mettre jusqu'à 3 ans pour se renouveler.

Quelques règles de sécurité à respecter :

- s'informer sur les heures et le coefficient de marée, la mer remonte vite, parter à marée descendante,
- attention aux parties de l'estran envasées,
- vérifier la météo (vents violents dangereux),
- ne pas partir seul, sinon informer une personne restée à terre de votre sortie,
- emporter votre téléphone portable pour prévenir les secours en cas de problème.



LE PLAN D'EAU



La Bernerie possède un des rares plans d'eau de mer de la façade atlantique !

Entretenu et surveillé l'été, c'est un espace magnifique pour la promenade, la baignade, les activités nautiques encadrées par la SRB (Société des Régates Bernériennes) dans des conditions de confort et de sécurité idéales : sanitaires, bancs publics, accès PMR, parking à vélo, poste de secours, cale de mise à l'eau,...

Il bénéficie du label « **Pavillon Bleu** », qui fait référence en matière de tourisme, d'environnement, de développement durable, de qualité des eaux de baignade, de tri sélectif et de traitement des eaux usées...

Des mesures régulières de qualité des eaux sont effectuées, tout au long de la saison, pour s'assurer du respect des critères environnementaux.

Cette plage est également titulaire du label « **espace sans tabac** » de la ligue contre le cancer.

Pour obtenir et conserver toutes ses qualités, vous devinez que la commune traite cette espace avec toute l'attention nécessaire !

Pendant la saison estivale, la plage est nettoyée et ratissée tous les matins avant l'arrivée des premiers baigneurs.

Le Plan d'eau est vidé la nuit tous les 15 jours (une fois par mois hors saison).

Vous ne le voyez pas, le soir les vannes sont grandes ouvertes et le Plan d'eau se vide à marée descendante pour se remplir à la marée montante suivante.

Un si bel endroit exige une grande attention avec ses obligations, ses interdictions et... une cohabitation entre les différentes pratiques.

Les interdictions :

- les animaux sur la plage et dans le Plan d'eau toute l'année,
- la consommation d'alcool,
- le nettoyage de son retour de pêche,
- la cigarette est bannie, c'est une plage labellisée sans tabac,
- de minuit à 6 h, le Plan d'eau est fermé et son accès est interdit,
- le wing foil du 1^{er} mai au 31 octobre.

La cohabitation en juillet et août :

- En semaine de 8 h à 13 h, le Plan d'eau est réservé aux activités d'apprentissage de l'école de voile. La baignade est autorisée pendant les activités nautiques, dans le respect du bon fonctionnement de l'école de voile.
 - Le week-end, de 8 h à 11 h 30, les activités nautiques (optimists, kayaks, paddles et planches à voile, voile radiocommandée), à l'exclusion du wing foil et de tous les engins à moteur, sont possibles pour les particuliers, tout en respectant la sécurité des éventuels baigneurs.
 - A partir de 13 h en semaine et de 11 h 30 les samedi et dimanche, le Plan d'eau est réservé à la baignade. La pratique de la voile (dériveurs, planche à voile, paddle,...) est interdite.
- Sauf en raison de vent excessif ou les cours de voile peuvent être transférés dans le Plan d'eau sous certaines conditions.



Opération d'amélioration DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Procédure de régularisation avant reprise des sépultures en concessions échues ou avec renonciation de renouvellement.

Face aux obligations imposées par la législation funéraire, la commune met en œuvre une opération de mise en conformité de son cimetière communal.

Il s'agit de la procédure de reprise de certaines concessions échues ou avec renonciation de renouvellement, en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

Procédure

En vertu de l'article L. 2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le renouvellement des concessions à durée déterminée est un droit pour les concessionnaires ou leurs ayants cause au terme de la durée pour laquelle la concession a été attribuée et dans les deux années qui suivent le terme. A défaut du paiement de la nouvelle redevance pendant cette période, le terrain concédé fait retour à la commune.

Sachant également que, parmi ces concessions, certaines sont entretenues et visitées par les familles, d'autres ont cessé d'être entretenues mais sont ou peuvent encore être visitées par les familles, la reprise de ces sépultures par la commune et un transfert des personnes inhumées à l'ossuaire communal sans en aviser préalablement les familles pour leur permettre de décider du sort de leur défunt, serait préjudiciable.



Information préalable

La municipalité - vu le domaine d'intervention délicat - a décidé de procéder aux formalités de publicité suivantes :

- le public est prévenu par voie d'affichettes apposées sur les tombes concernées,
- avis diffusé dans la presse locale,
- affiche à l'entrée du cimetière et en mairie avec la liste des concessions concernées,
- article dans le bulletin municipal,
- article sur le site internet de la commune.

Se faire connaître en mairie avant le 30 août 2024

Les familles disposent jusqu'au 30 août 2024 pour régulariser la situation :

- soit en se présentant aux heures d'ouverture des services de la mairie,

- soit en adressant un courrier à l'adresse suivante : Mairie, 16 rue Georges Clemenceau - 44760 LA BERNERIE-EN-RETZ,
- soit par courriel à l'adresse suivante : relations@mairie-labernerie.fr

Se munir, si une concession existe, de l'exemplaire de l'acte conservé par la famille ou, le cas échéant, de toute information complémentaire concernant la ou les personne(s) inhumée(s).

Passé ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures, en l'état et les ossements seront réinhumés avec toute la décence requise dans l'ossuaire communal et inscrit, en mairie, sur le registre de l'ossuaire communal.

Nous remercions dès à présent l'ensemble des habitants de La Bernerie-en-Retz pour la diffusion de ces informations auprès des proches ou de familles pouvant être impactées par ces démarches, de façon à ce que tous les intéressés puissent prendre leurs dispositions.

PARKING de covoiturage

Le parking de covoiturage situé à l'entrée de l'agglomération, rue Guy Cadou, à proximité de la route Bleue, est en service depuis début avril.

Il permet le stationnement de 20 véhicules, dont une place pour personne à mobilité réduite. Une station de recharge pour véhicule électrique sera implantée si les besoins se font sentir, les fourreaux étant pré-positionnés.



La voie d'accès au parking et au Centre d'Incendie et de Secours qui était en mauvais état, a également été refaite.

Un aménagement pour vélos permet de les stationner et de les sécuriser.

Dans le projet, la gestion des eaux pluviales a été particulièrement étudiée avec les services de Pornic agglomération Pays de Retz ; les parkings sont réalisés sur une fondation en matériaux poreux et la surface en béton alvéolaire engazonnée permet à l'eau de pluie de s'infiltrer dans la structure.

Par ailleurs, des bassins de régulation de l'eau de pluie ont été créés en bordure de la route départementale.

Tous ces aménagements ont pour but de stocker et d'écarter temporairement le flot d'eau pluviale en amont de la commune pour ne pas engorger les réseaux, et donc les débordements, en aval.

Enfin, un effort particulier a été fait pour maintenir la structure végétale existante et l'augmenter par la plantation d'arbres, d'arbustes, de vivaces et de prairies fleuries.

Retz'Chauffeurs

Le déplacement accompagné solidaire a besoin de vous!

C'est un appel à l'aide que lance Astrid AGIUS, actuelle référente locale de l'association Les Retz'chauffeurs : « sans bénévoles supplémentaires et sans l'appui d'un.e autre référent.e, nous aurons des difficultés à faire face au nombre croissant de demandes d'accompagnement ».

Astrid poursuit « L'antenne bernérienne compte pourtant 16 chauffeurs bénévoles depuis les derniers recrutements effectués lors du forum des associations de

septembre 2023. Hélas, tous ne sont pas disponibles 7j/7, chacun a ses obligations. De ce fait, il manque régulièrement des chauffeurs pour prendre en charge les courses quotidiennes et nous devons réfléchir avant d'accepter de nouveaux bénéficiaires, ce que nous déplorons ».

En plus des tâches liées à son rôle de référente (gestion du planning, traitement des appels, rencontre des nouveaux demandeurs), Astrid accompagne également certains bénéficiaires pour pallier les manques.

Elle reprend : « Je suis la seule référente pour l'ensemble de la

commune, ce qui n'est plus en phase avec les besoins actuels. Pour que notre action sur le territoire bernérien continue à être fluide et efficace, il est urgent que je partage ce rôle avec un.e autre bénévole ».

Et de conclure « Vous qui disposez de quelques heures libres par semaine, qui aimez le contact humain tout en étant discret, qui possédez une voiture, rejoignez notre équipe ! ».

→ contact

Astrid AGIUS - Les Retz'chauffeurs La Bernerie-en-Retz - Tél. 06 83 65 71 94
Pour en savoir plus : <https://www.retzchauffeurs.fr/>

BIBLIOTHEQUE

L'été à la bibliothèque?

C'est rencontrer des artistes lors des « Café-Rencontre », écrire, emprunter romans et BD, ou écouter des histoires...



Expo d'artistes du Pays de Retz

• Jean-Pierre Deleville - « Aquarelles », **du 4 au 29 juin**,

Café-Rencontre : 16 h 30-18 h 30, le vendredi 7 juin.

• Isabelle Monnier - « Peinture : 4 saisons », **du 1^{er} au 28 septembre**.

• Alain Barré - expo photos : « Des oiseaux dans la baie », **du 1^{er} octobre au 2 novembre**,

Café-Rencontre : 17 h-18 h 30, le vendredi 11 octobre.

Spécial Petits lecteurs
L'heure du conte : Une heure pour rêver...

1^{er} mercredi du mois 14 h-16 h, heure du conte à 14 h 30.

• L'estran en fête - Conte de la mer, le **mercredi 4 septembre** - 14 h 30 / pour tous.

• **Les contes du jeudi** des petites vacances scolaires.

Contes de l'automne... à 10 h 30 les **24 octobre** (3/5 ans) et **31 octobre** (6/8 ans).

Sur réservation

Les ateliers d'écriture :

• Atelier d'écriture créative le **3^e jeudi du mois** /14 h-16 h, le 20 juin et le 19 septembre.

Public adulte - sur réservation

• Les Haïkus de l'été : Poèmes courts japonais, **les 11 et 25 juillet et les 8 et 22 août**, au Square Thibaud de 10 h à 12 h.

+ 9 ans - sur réservation

Fête de la musique

Vendredi 21 juin de 10 h 30 à 12 h : « Ritournelles à l'Orgue de Barbarie » avec Didier Baudequin.

Vide-livres Convivial

Venez chiner! Des livres à 1 €!

Vendredi 28 juin : de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30 et **mardi 6 août** : de 10 h à 12 h.

Et toujours des sélections littéraires ou des coups de cœur, des nouveautés à découvrir et à emprunter.

Ouverture de la bibliothèque :

Hors-saison : mardi - mercredi - samedi : 10 h - 12 h 00 // vendredi : 10 h - 12 h 00 et 16 h 30 - 18 h 30.

Spécial petits lecteurs : **1^{er} mercredi du mois** 14 h - 16 h.

Juillet - août : lundi - mardi - mercredi - samedi : 10 h - 12 h 30 / vendredi : 10 h - 12 h 30 et 16 h 30 - 18 h 30.

Animations gratuites.

contact

Renseignements et réservations :
Bibliothèque Olympe de Gouges - 3, Chaussée du Pays de Retz
Tél. 02 44 06 25 89 - Mail : bibliotheque.labernerie@gmail.com

Tradifolie

Invitation à la danse...

Retrouvez Les Dancieries Jade de Retz et L'Ensemble de Veuzes de Sant-Yann, sous La Halle les lundis 8 juillet et 12 août entre 18 h et 19 h, pour un voyage dans le temps. Une répétition costumée suivie d'une invitation à la danse, pour découvrir danses de cour et de villages au temps de La Renaissance.



LES AMIS DE L'ORGUE

Les nouveautés des « **Judis de La Bernerie** » : 5 concerts **du jeudi 11 juillet au jeudi 8 août**, à 21 h, à l'église.

Le programme des concerts est le suivant :

11 juillet : Martine Rochedreux, **18 juillet** : trio Ladmiraull, en hommage à Paul Ladmiraull (1877-1944) avec Florence à l'orgue, Paul-Ronan au hautbois et Claire à la flûte, **25 juillet** : Emmanuel Hocdé organiste titulaire des orgues Saint Eloi, à Paris et Paula Thomas flûtiste, **1^{er} août** : orgue à quatre mains avec Sibylle Roth et Louis Alix, **8 août** : Mickaël Durant et Gaëlle Coulon, titulaire de l'orgue de chœur de la cathédrale de Nantes,



Les « Samedis de La Bernerie » :

- 2 « Journées Découvertes », le **samedi 20 juillet** à 14 h et le **samedi 10 août** à 10 h 30.

- « Les Journées Européennes du Patrimoine » (JEP) : le **samedi 21 septembre** à 10 h 30 visite de l'orgue en Tribune et à 17 h pour un moment musical avec Louis ALIX organiste.

Ecole de musique

L'école de musique et danse de La Bernerie-en-Retz organise le « Festival Classique Estival » du 9 juillet au 13 août.

Mardi 9 juillet : « Les Cantates Spirituelles » : Clavecin, Viole de Gambe, Organetto, Chant,

Mardi 16 juillet : Trio « Scherzo : una serata italiana » : Piano, Violon et violoncelle,

Mardi 23 juillet : « Trio Bamdadan Mousighi » : Musique perse,

Mardi 30 juillet : « Petits potins Lyrics » : le quatuor de pipettes,

Mardi 6 août : Trio « Ivane and Co » : Piano, Violon et chant Mezzo-Soprano,

Mardi 13 août : Quintette « Amicita » : Violons, violoncelle, alto, clarinette,

Rendez-vous au Château de la Gressière (Salle de l'orangerie) à 21 h.

Billetterie et renseignements : Offices du tourisme « Destination Pornic » / sur le site internet de Billet Web « Festival Classique Estival » / à l'Espace Culturel Leclerc Pornic / sur place le soir guichet à partir de 20 h 15.

Les amis du tarot

L'association, « Les Amis du Tarot Bernerien » propose aux vacanciers et aux personnes de passage de venir jouer en juillet et en août salle Bellevue (parking juste devant), les lundis et jeudis de 14 h à 18 h.

Le tarif est de deux euros la séance.

contact

Pour plus d'information,
06 77 15 45 67



Destination PORNIC

Les magazines Destination Pornic

L'équipe de l'Office de Tourisme Intercommunal Destination Pornic est fière de vous présenter ses éditions touristiques 2024! Des magazines séduisants qui mettent en lumière les trésors cachés, les expériences uniques et la diversité culturelle des 15 charmantes communes de l'Agglo. Ils sont aussi le fruit de collaborations avec des habitants, Instagrammeurs et photographes locaux amoureux de ce territoire d'exception. Ils partagent leur passion pour la destination, de manière identitaire et contemporaine.

Vous pourrez aussi découvrir nos magazines thématiques : activités sportives, culturelles et de bien-être ; savoir-faire, gastronomie,

excellence et produits locaux ; patrimoine(s) et nature. Bonne lecture!

Ces magazines sont disponibles en ligne et dans votre Office de Tourisme (+ d'infos sur pornic.com, rubrique Pratique / Office de Tourisme Intercommunal).

Vous les retrouverez également à bord du Service d'Accueil Mobile (SAM pour les intimes) : ce Van qui sillonne, cette année encore, les petites routes et les jolis villages pour faire connaître la destination.

Un Van, pour quoi faire?

Renseignements pratiques, promotion du territoire, mise en avant des socioprofessionnels... Pour répondre aux attentes des visiteurs et capter l'attention de ceux



qui sont de passage, les Offices de Tourisme doivent se réinventer en investissant aussi les espaces situés en dehors de leurs murs. Véhiculer (c'est le cas de le dire!) de l'information, du fun, et pourquoi pas, des dégustations de produits locaux.

→ contact

Pour plus d'information :
3, chaussée du Pays de Retz
44760 LA BERNERIE-EN-RETZ

02 40 82 70 99
labernerieenretz@pornic.com

NOUVEAU à La Bernerie

Nouveau gérant au camping de « La Goëlette »

Nous sommes Anne, Didier
Alexandre, co-gérants du camping.



Anne vous accueillera et s'occupe de tout ce qui est administratif ainsi que le bar. Didier s'occupe de l'entretien du camping et du bar également. Le camping, avec ses 40 emplacements, est situé sur un site magnifique les pieds dans l'eau avec vue sur la mer. Il est très prisé par les campeurs et pour la pêche à pied.

Ils reçoivent avec grand plaisir, selon leur disponibilité, les camping-caristes.

Thérapeute Holistique

Elodie Ballé est arrivée sur La Bernerie-en-Retz il y a peu. Accompagnante en périnatalité, créatrice du jeu de société éducatif « Aligne tes chakras » (libération de la parole et gestion des émotions), formatrice Soins-rituel Rebo'sonore, massages ayurvédiques et Triangle d'Or La Cabane d'Elo.

→ contact

06 10 12 28 21
contact@lacabanedelo.com

QUELQUES RÈGLES à respecter

Règlementation concernant l'accès des chiens sur l'espace public



Interdit tout au long de l'année :
la plage du Plan d'Eau Maurice
Giros.

Interdit du 1^{er} juin au 15 septembre : les 10 autres plages de la commune ainsi que l'aire de mouillage.

Les chiens doivent être tenus en laisse en tout lieu de l'espace communal qu'il s'agisse de la voirie, des squares ou des plages, les

déjections doivent être ramassées par leur propriétaire (contravention de 3^e classe).

Rappels

- La consommation d'alcool est interdite, du 15 juin au 30 septembre sur la plupart des espaces publics communaux,
- Les travaux bruyants sont suspendus du 1^{er} juillet au 31 août,
- Les feux de plages sont strictement interdits. Les contrevenants sont passibles d'une amende.
- Nuisances sonores :

Les travaux tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, raboteuses... sont strictement interdits :

- les jours ouvrables avant 8 h et après 20 h,
- les samedis avant 9 h, entre 12 h et 15 h et après 18 h,
- les dimanches et jours fériés.

- Le Plan d'eau est interdit au public entre 00 h et 6 h en juillet et août

Il est également interdit d'y nettoyer son retour de pêche à pied.

Arrêtés et renseignements en Mairie.

Lors des marchés, qui ont lieu les mardis et vendredis matin, des barrières sont installées par les services de la mairie pour délimiter la zone piétonne et la zone du marché. Merci de ne pas accrocher vos bicyclettes sur ces barrières.

La zone bleue

L'arrêté est applicable pendant la période **du 1^{er} mai au 30 septembre**. La limitation des stationnements est de 1 h 30, de 9 h à 19 h, sauf les dimanches et jours fériés de 12 h 30 à 19 h.

Présence du disque européen obligatoire. La zone bleue ne concerne pas les GIG et les GJC. Les contrevenants s'exposent à une amende.



NOUVEAU à La Bernerie

Maison Vautier

Alexandre Vautier ouvre Maison Vautier à La Bernerie-en-Retz pour vous proposer des glaces artisanales, ainsi que des gaufres et des crêpes, le tout fait maison et sur place!

Une nouvelle adresse, jeune, dynamique et gourmande, qui s'inspire notamment de techniques venues

d'Italie pour la fabrication de glace, tout en utilisant des ingrédients locaux.

Pour une commande de gaufre ou de crêpe, on peut assister à leur confection faite minute ; et en jetant un coup d'œil attentif, on peut même apercevoir la fameuse turbine ayant servi pour faire les glaces qui patiente au fond de la boutique!



→ contact

13 rue George Clemenceau
Instagram : maisonvautier/
Horaires : 14h - 19h30 et en soirée en haute-saison



DON DU SANG



L'été est la période où les besoins de sang sont les plus importants. C'est aussi la période où nous avons le plus de temps à consacrer à nous, à nos familles, à nos amis, aux autres. N'oublions pas qu'en cas d'accident, d'opération ou de maladie, c'est le sang des autres qui peut nous sauver la vie.

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles organise :

- **Le dimanche 16 juin « Rando Léone »**, des randonnées de 9 à 19 km sur le Pays de Retz. RDV salle Bellevue, à partir de 8 heures.

- **Une collecte à La Bernerie le vendredi 2 août** de 9 h 30 à 13 h, à la salle des fêtes.

Pour éviter les files d'attente et choisir son horaire de passage, il est souhaitable de s'inscrire par internet sur le site de l'EFS (Établissement Français du Sang) de Loire Atlantique : **dondesang.efs.sante.fr**

Petit pense-bête

Marchés

Traditionnel

Mardi matin (du 15/06 au 15/09)
Vendredi matin (à l'année)

100 % artisanal

Les jeudis soir en juillet et août, à partir de 18 h
(annulé le jeudi 15 août)

Nocturne

Les vendredis soir en juillet et août,
à partir de 20 h

Mairie :

Lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mercredi

de 9 h à 12 h

Tél. : 02 40 82 70 56

Courriel : accueil@mairie-labernerie.fr

Site internet : www.mairie-labernerie.fr

Rues piétonnes

Juillet & août :

Vendredi de 19 h à 00 h

Samedi de 17 h à 00 h

Dimanche de 15 h à 23 h
(14 juillet et 15 août)

Office de Tourisme :

Avril à juin et septembre :

Du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 h

Dimanche et jours fériés : 9 h à 13 h

Du 6 juillet au 31 août :

Du lundi au samedi de 9 h 30 à 13 h
et de 15 h à 18 h 30

Dimanche et jours fériés : 9 h 30 à 13 h

Tél. : 02 40 82 70 99

Courriel : labernerieenretz@pornic.com

Site Internet : www.pornic.com

